

67
Département de l'Oise.

arrondissement de Beauvais.

Chemin de Grande communication N° 22 de Marseille à Paris

Plan de rectification des alignemens de la traverse de

LA TRÉMOUÉE.

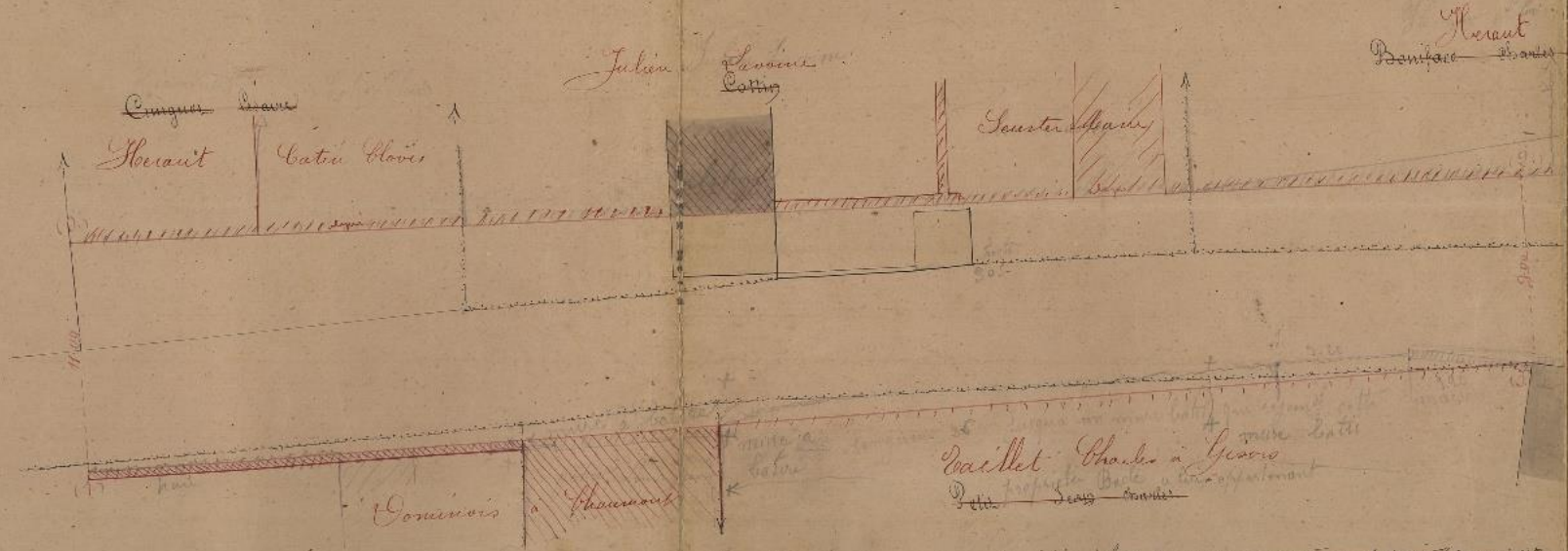
Approuvé par arrêté préfectoral
en date du 17 août 1862.

Son copie certifiée conforme
Beauvais le 15 juin 1862
L'ingénieur ordinaire
Kellucq

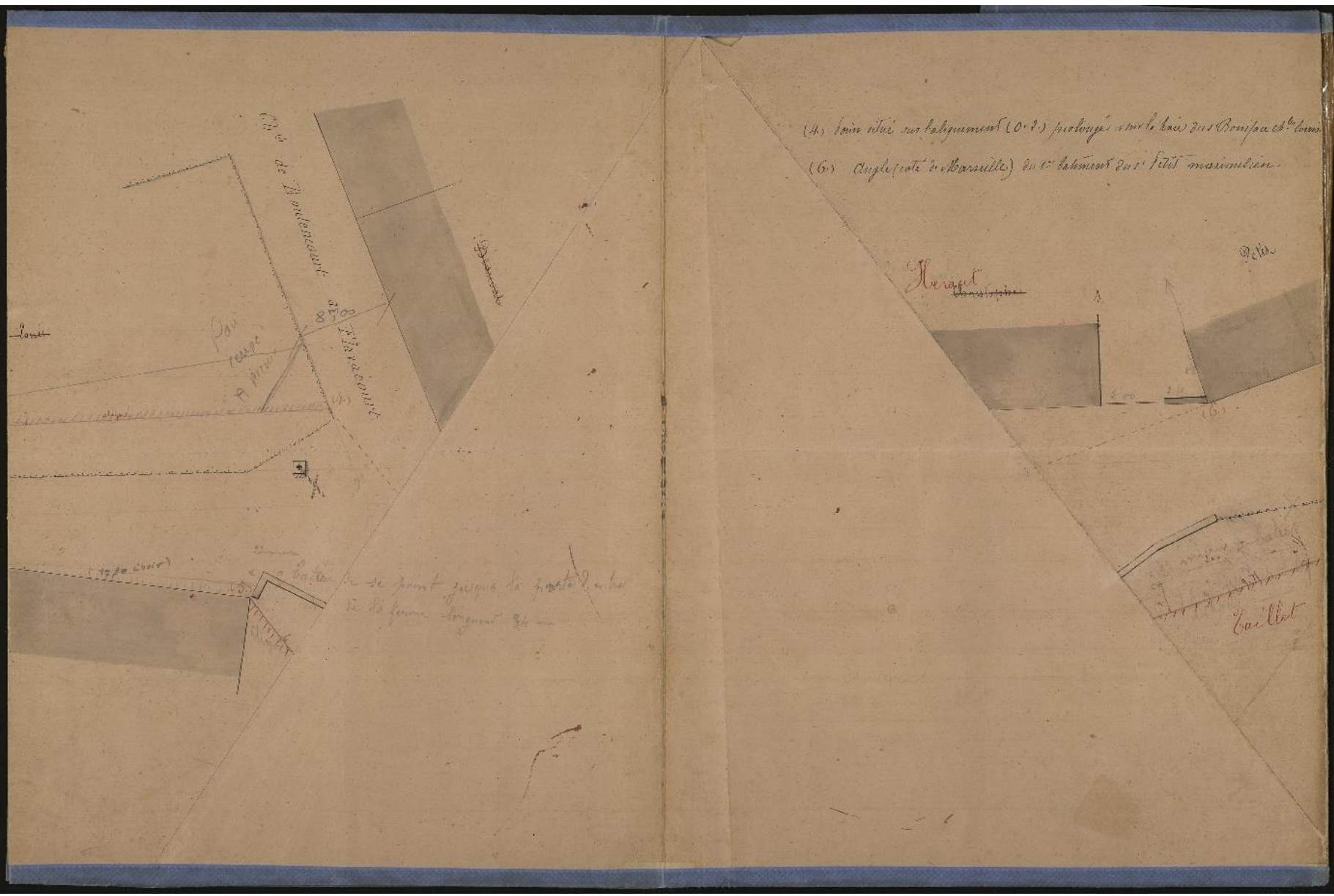
del. M. M. M. M.
1615

Echelle de 0.005 p. mètre.

- (0.) Prem. situ. sur la limite (cote de Marseille) de la propriété de sieur Cougnat et a 550 de l'axe de ce chemin.
- (2.) Prem. situ. a 9^m de distance de point (3) et sur une perpendiculaire a l'alignement (1.3) passant par le point (3).



- (1.) Prem. situ. sur une perpendiculaire a l'axe de chemin passant par le point (0.) et a 11^m de distance de point (0.)
- (3.) Angle (cote de Marseille) a premier batiment de sieur Petit Jean Nicolas.



(4) bain situé sur balconnet (0.4) prolongé sur le toit des Bonifai et Lemaire.
 (6) Angles (côté de la rue) sur le balconnet des Filles marimilian.

Café de l'Indépendant
 Café de l'Indépendant
 Café de l'Indépendant

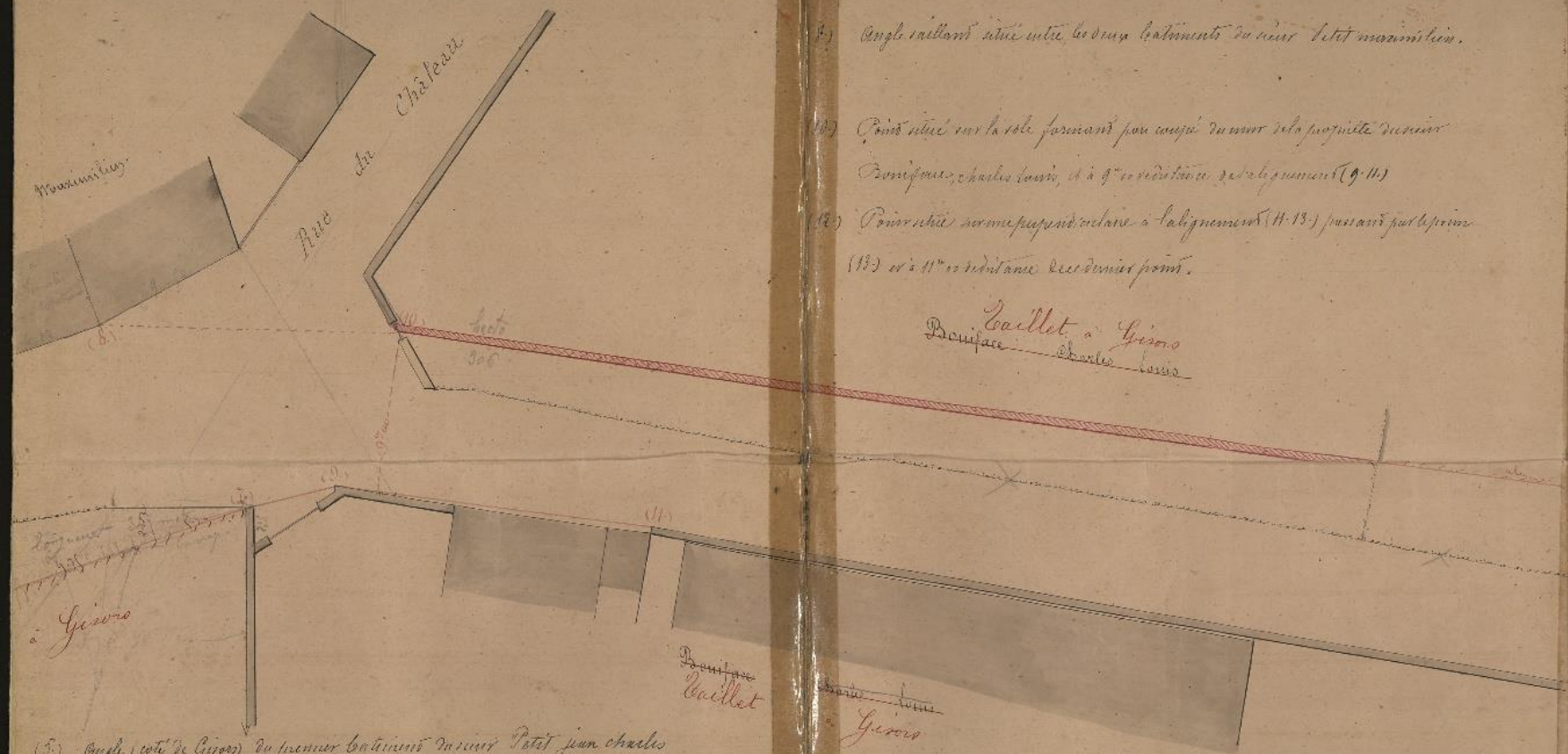
Bureau

Herminet

P. L. M.

à se joindre jusqu'à la porte de la
 de la ferme d'origine et

Coillet

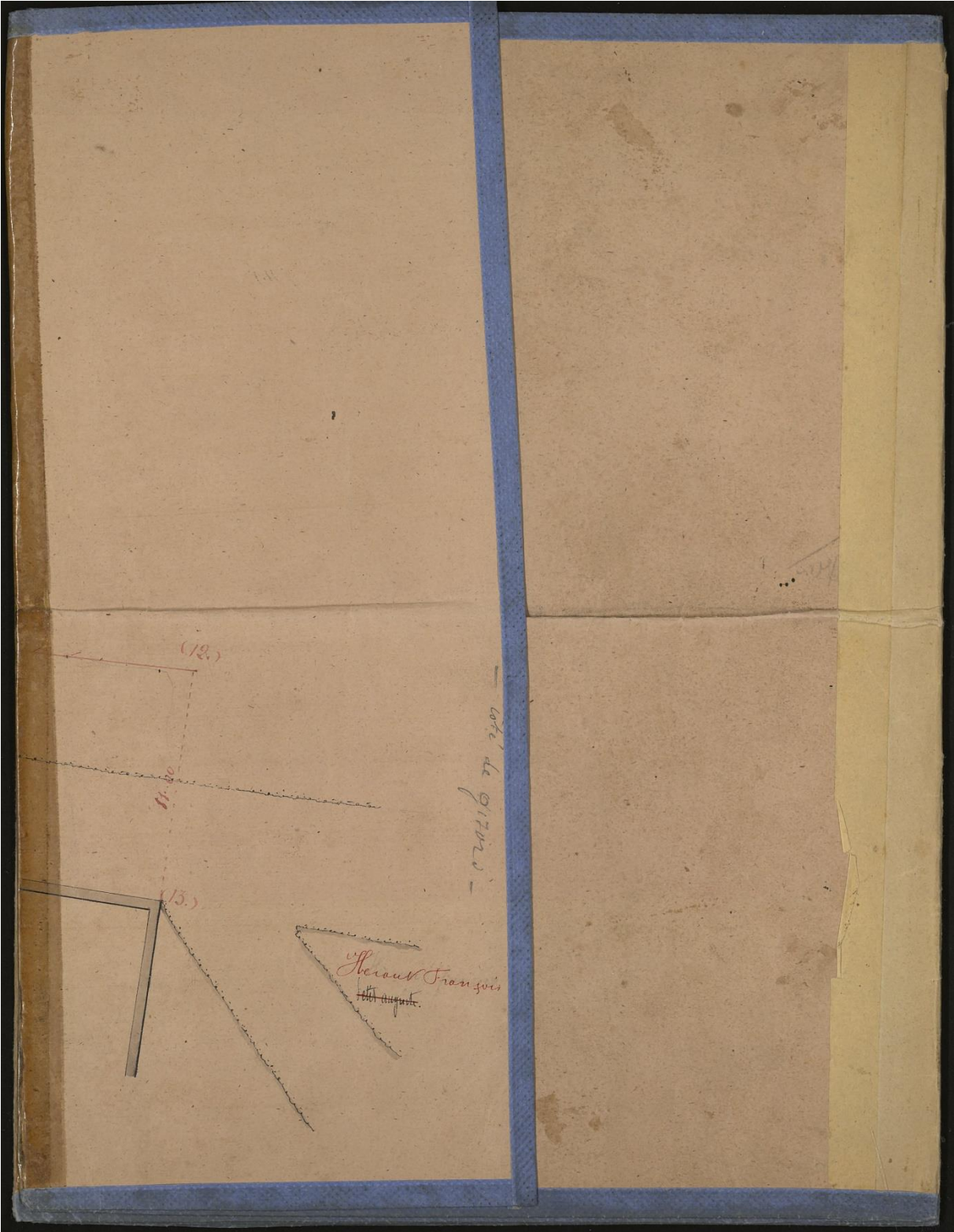


- (3) Angle (côté de Gisors) du premier bâtiment muré de Péter Jean Charles
- (7) Ligne de démarcation de propriété des sieurs Boniface et Péter.
- (4) Angle (côté de Beauville) de l'extrémité de 120 mètres incluant de sieur Boniface Charles Louis
- (11) Angle (côté de Beauville) mur saillant sur les bâtiments murés Boniface Charles Louis

- (6) Angle saillant situé entre les deux bâtiments du sieur Péter Jean Charles.
- (10) Point situé sur la sole formant par angle de mur de propriété murée Boniface Charles Louis, et à 9^{es} de distance de la ligne murée (9-11)
- (12) Point situé sur une façade murée à l'alignement (11-13) murée par la pierre (13) et à 11^{es} de distance des deux points.

Boniface Vaillat à Gisors
Charles Louis

- (13) Angle (côté de Gisors) de l'extrémité de mur de clôture des sieurs Boniface Charles Louis



(12.)

11.50

(13.)

cote de girasol

Leroux François
1848